

## PAYSAN, MOT-DRAPEAU POUR DÉFIER LE PRODUCTIVISME RAVAGEUR

Dans l'après-guerre "moderne", les paysans sont sommés de se transformer en *agriculteurs* : le mot *paysan* devient bien davantage encore que par le passé, synonyme de "plouc", "péquenaud", "cul-terreux", "bouseux". Pendant les années 1970-1980, constatant les dégâts dans leurs fermes, certains se rebellent contre le productivisme capitaliste : transformant les épreuves personnelles en un **enjeu collectif social**, ils reprennent le nom de *paysan* et inventent le modèle d'*agriculture paysanne*.

Dès 1987, regroupés dans la *Confédération paysanne*, ces anti-productivistes prônent quatre valeurs fondamentales qui aujourd'hui nous concernent tous : la **prudence** (dans l'utilisation de la technique, les investissements, vis à vis des autres et de la nature) ; la **solidarité** (création du mouvement *Via campesina* : 230 millions de paysans dans 70 pays) ; le **pluralisme** (contre la cogestion de l'agriculture par l'Etat avec la seule FNSEA) et la **désobéissance civile** (démontage du MacDo, Faucheurs d'OGM, Semences paysannes...).

## LA RÉCUPÉRATION PAR L'AGROBUSINESS MONDIALISÉ

Ces paysans ont valorisé des techniques agricoles fondées sur l'**entraide** et l'**attention portée aux processus complexes de l'agroécologie**. "Ils ne raisonnaient absolument pas dans l'exercice de leur activité, comme des chefs d'entreprises et leurs façons de faire demeuraient profondément inscrites dans un faisceau de relations économiques, sociales et culturelles ancrées dans un territoire" (Bitoun & Dupont). Ils ont maintenu le modèle de polyculture-élevage et inventé diverses distributions en circuits-courts pour s'assurer, sans aucun gaspillage, une rémunération au juste prix.

Mais aujourd'hui, le marché bio est **récupéré et dévoyé par la grande distribution**. Indifférente aux performances sociales et environnementales d'une agriculture économe en énergie, elle investit le secteur avec les **méthodes industrielles** (monocultures énergivores délocalisées dans des pays sans réglementation). Les importations massives à prix cassé menacent d'**éjecter du marché de l'alimentation** les paysans luttant contre le productivisme. Sans soutien citoyen, leur nombre stagnera : difficile pour eux de **se distinguer**, face à la **force de frappe publicitaire** de ces géants utilisant des images et un vocabulaire qui prêtent à **confusion** !

## UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ PASSE PAR L'INSTALLATION MASSIVE DE PAYSANS

Malgré les ravages sociaux, sanitaires, environnementaux et économiques de l'agrobusiness, la généralisation d'une agriculture paysanne **ne sera pas concédée** par les élites politiques et économiques sans l'instauration d'un rapport de force assumé.

Entre 2010 et 2020, la Bretagne a perdu un quart de ses exploitations tout en conservant ses surfaces agricoles : les petites et moyennes exploitations ont été **sacrifiées** au modèle productiviste. Forts de cette prise de conscience, **vingt-sept syndicats, associations citoyennes et chercheurs** se sont unis le 1<sup>er</sup> février 2022 pour créer la **Coordination pour une agriculture paysanne sociale et environnementale en Bretagne**. Objectif : peser contre le lobby agroalimentaire régional

- mise en place d'un observatoire régional des politiques agroalimentaires et environnementales  
- "imposer, dans de brefs délais, une nouvelle politique qui favorisera une agriculture véritablement nourricière, paysanne et biologique, créatrice d'emplois de paysan.ne.s et de salarié.e.s (avec pour objectif le quadruplement du nombre des paysan.ne.s). Cette politique fondée sur l'accroissement du nombre des exploitations à taille humaine, contribuera à enrayer la désertification des zones rurales et favorisera le secteur coopératif respectueux des valeurs de l'économie sociale et solidaire."

Le lobby agro-industriel s'acharne à éliminer les paysans et à déstructurer les liens entre humains et avec le vivant. Pour le stopper, il y a **urgence** à fédérer les énergies et les savoirs de **tous les acteurs de la société** malmenés et méprisés. Une Sécurité sociale de l'alimentation permettrait à tous les citoyens de choisir une alimentation de qualité fournie par de nombreux paysans installés au plus près des mangeurs.

### Sources

- Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>
- Reprendre la terre aux machines. Manifeste de l'Atelier paysan. 2021
- Le sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique. Pierre Bitoun et Yves Dupont. 2016
- Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn. Pierre Bourdieu 2002 (1<sup>e</sup> édition 1962)
- Sénat\_Dossier\_presse\_Agriculteurs\_en\_detresse.pdf Mars 2021
- Comprendre les marchés agricoles. Terre-Net Media. 18 juin 2020
- Cette grande distribution qui affame les paysans et supprime les PME. Politis. 15 décembre 2017
- Les négociations entre distributeurs et fournisseurs toujours sous tensions. Que choisir ? 9 mars 2021
- Coordination pour une agriculture paysanne sociale et environnementale en Bretagne. Février 2022



## LES DESSOUS D'ASSIETTE N°4 : LA DISPARITION DES PAYSAN·NES

### LE REDOUTABLE REMODELAGE DE CE QUE FUT LA FRANCE RURALE

#### UNE DÉFAITE HISTORIQUE

En 170 ans, la culture paysanne quasi millénaire a disparu : 'patois', valeurs, pratiques, vêtements, objets, savoirs ... "ont été rejetés dans l'ordre du vieillot et du vulgaire puis sont rentrés dans des sortes de réserves de cul-terreux empailles que sont les écomusées" (Pierre Bourdieu). L'agriculture industrielle a vampirisé l'agriculture familiale et paysanne. Le peu qui reste de la classe sociale paysanne est en passe d'être définitivement **éjecté** des terres qui assuraient son autonomie : chaque année le nombre d'actifs agricoles diminue à raison de 2%, chaque semaine 200 fermes disparaissent !

Pour les 3 dernières années, cf. Insee	1851	1946	1968	1982	2019
Nombre d'agriculteurs exploitants	14,3 millions	7,4 millions	3 millions	1,6 millions	400 000
rapport à l'ensemble de la population active	65 %	36 %	15 %	7,1 %	1,5 %

### UN DRAME SOCIAL

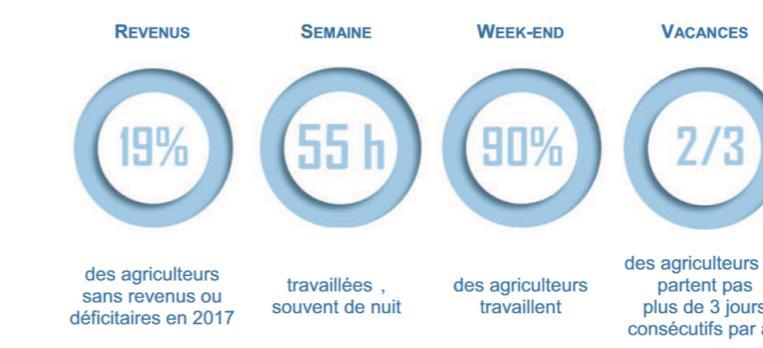
En se débarrassant de la paysannerie, le monde moderne ajoute aux dégâts environnementaux les dégâts humains : déracinement dououreux pour les "partants", totale absence d'humanité pour les "restants".

- vidées de leurs habitants, les campagnes sont confrontées à la défection des services publics, écoles, médecins, vétérinaires, commerçants, artisans, transports, etc. Cette **brutale désintégration rurale** renforce l'isolement social et dévalorise à leurs propres yeux ceux qui restent.

- les niveaux de vie sont très inégaux selon les foyers mais **près de 18 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté** [13 000 € / an pour une personne], contre 13 % pour des ménages exerçant une autre profession. **Pour un agriculteur sur cinq**, l'activité agricole ne suffit pas : pour (sur)vivre, il exerce deux professions à la fois ! Cf Insee Première n° 1876, octobre 2021.

- depuis 50 ans, les agriculteurs se **suicident** plus que les autres catégories socioprofessionnelles : **605 pour l'année 2015** ! De multiples raisons convergent : l'endettement ; la solitude face à la violence du marché et des administrations ; le manque de reconnaissance ; la perte d'indépendance et plus encore la souffrance face à l'injonction contradictoire d'être un "entrepreneur libre" et, en même temps, d'accepter la dépendance aux industries et aux fonds publics comme un simple exécutant administré.

- de tout cela résultent la **rage** de ne pouvoir gagner correctement sa vie alors qu'on travaille dur, la **honte** de ne pouvoir transmettre la terre comme l'ont fait tant de générations auparavant... et la difficile situation des **femmes** dans une société masculine en désintégration.



# DE LA FERME FAMILIALE À LA FIRME INTERNATIONALE

La disparition des sociétés paysannes est liée à l'**industrialisation** de l'agriculture et non à la seule ouverture sur le marché : "L'existence d'un marché ne suffit pas à faire l'économie de marché aussi longtemps que le groupe conserve la maîtrise des mécanismes de l'échange" (Pierre Bourdieu).

Les agriculteurs, sommés de se **moderniser pour produire plus et moins cher**, ont perdu leur autonomie décisionnelle et, peu à peu, étranglés par l'endettement, la maîtrise de leur exploitation.

## & L'ESCALADE TECHNOLOGIQUE PERMANENTE ÉLIMINE LES PRODUCTEURS ET RENFORCE LES INDUSTRIES



Le lien est direct entre **machinisme** → remembrement → augmentation de la taille des exploitations → monoculture → diminution du nombre d'exploitants.

La **technicisation de l'activité agricole** généralisée après 1945, devait augmenter la productivité de la ferme familiale, alléger la pénibilité du travail et dégager des temps de loisirs. Désillusion cruelle. La rentabilité n'est jamais suffisante ; le burn-out menace un tiers des agriculteurs ; la solidarité a été détruite par la compétition entre voisins ; et les vainqueurs momentanés travaillent seuls sur des exploitations toujours plus capitalistiques : plus grosses machines, surfaces plus grandes, bâtiments plus chers et dettes plus pesantes. **Produire plus pour tenter de gagner autant, revient à s'endetter toujours plus !**

Surface moyenne d'une exploitation : **69 ha** aujourd'hui contre 21 ha en 1970.

Pour se maintenir en activité en 2018 : **sur-emprunt** de 16 000 € par exploitation (**sur-emprunt = uniquement pour équilibrer les comptes, non nécessaire à la production**)

**La dette crée un nouveau système para-agricole.** Se moderniser conduit à devenir **fournisseur de matière première pour l'industrie** parce que les coûts de production s'envolent : machines, carburant, engrains, pesticides, semences, aliments composés pour animaux. L'annulation des dettes passe par l'entrée au capital de la ferme du fournisseur concerné. Les industriels de l'alimentation animale imposent ainsi le contrat d'**intégration** (élevage en batterie, volume, rythme de production, commercialisation). Des exploitants se retrouvent même **enchâssés** aux industries de collecte, de transformation (Danone, Lactalis...) et de distribution (Intermarché, Leclerc...). En 2020, 40 % des exploitants travaillent pour une société (chiffre Insee).

être un rouage dans le processus productiviste illimité fait aussi prospérer les **firms** en amont : 5 acteurs majeurs dominent le marché mondial de l'agro-équipement, 5 autres groupes contrôlent les 2/3 du marché mondial des semences et la même hyper-concentration caractérise l'agrochimie. **Leur emprise sur les agriculteurs** ne cesse de grandir car ces géants 'spécialisés' se positionnent à **tous les stades** de la production agricole et alimentaire. Que pèse un éleveur piégé dans une filière hyper-intégrée ?

**L'agroalimentaire français est le premier secteur industriel français** avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 433 579 emplois.

Site : Association nationale des industries alimentaires (ANIA)

## & NE PLUS POUVOIR FIXER SES PRIX : AUTRE FACTEUR D'ÉLIMINATION

Les agriculteurs lancés dans la course frénétique au prix le plus bas n'ont aucun moyen d'imposer la rémunération de leur travail sur les marchés qu'ils cherchent à conquérir :

- l'accord de Marrakech (1994) a mondialisé l'agriculture en la livrant au libre-échange et aux prix établis par la **concurrence "libre et non-faussée"**, mécanisme assassin des instruments de régulation. La Commission européenne veille tout particulièrement à la non-intervention des états face aux **importations à bas prix** venues de pays aux réglementations peu exigeantes : code environnemental, normes sanitaires, salaire minimum... D'où, en France, l'abandon de multiples productions (fruits, légumes) ou la faillite.

- le prix de matières premières agricoles (blé, maïs, colza, café...) se fixe sur un marché à terme international, par **spéculation boursière**. Les fluctuations permanentes du marché alimentaire attirent les investisseurs or c'est justement la **grande volatilité** de ces cours qui fragilise et quelquefois ruine ceux qui triment dans les champs. Sans l'apport massif de subsides publics, les faillites seraient plus nombreuses.

- au niveau national, des négociations annuelles entre enseignes de la distribution et fournisseurs fixent les prix des **produits alimentaires**. Les **industriels de l'agroalimentaire** bataillent pour vendre plus cher aux supermarchés qui s'acharnent à obtenir le tarif le plus bas possible. Ces industriels prétendent défendre leurs fournisseurs mais l'Institut de



liaisons et d'études des industries de consommation (Ilec), association qui regroupe 73 entreprises de poids (Coca-Cola, Danone, Bonduelle, Fleury-Michon...), ne révèle jamais les **fortes marges** qu'elle dégage. Celles de la distribution restent tout aussi secrètes. En 2019, le producteur ne touchait que **6 centimes sur le produit vendu 1 euro** sur les rayons de supermarché !

Votée le 14 octobre 2021, la loi Egalim 2 encadre désormais l'établissement des contrats commerciaux. Elle **interdit d'acheter les produits agricoles en dessous du prix de revient**, donc chaque enseigne cherche à payer moins cher emballages, énergie, livraison et animations en magasin... les postes qui augmentent le plus ! Durant ces négociations françaises, les chaînes de supermarchés se livrent une concurrence acharnée, mais au niveau européen elles s'associent afin d'obtenir des produits agricoles à prix écrasé.

En 30 ans, **les grands distributeurs ont pris la main sur la logistique** : plus de 75 % des marchandises transiting par leurs entrepôts français. Et depuis 2016-2017, ils recourent aux **centrales d'achat internationales** : allié à Intermarché, Alidis et Arena, Casino se fournit par le biais d'une plateforme au chiffre d'affaires de 184 milliards d'euros. Les enseignes 'rivales' multiplient les croisements : Leclerc + Système U, Carrefour + Cora, Auchan + Système U, etc. **Face à la force de frappe de ces conglomérats internationaux, la chance de survie de l'agriculteur français aussi modernisé soit-il, est celle du paysan de l'Est ou du Sud.**

## & L'AGRO-INDUSTRIE AVALE LA TERRE, ALERTE LUCILE LECLAIR DANS LE MONDE DIPLOMATIQUE (FÉVRIER 2022)

En 2019, dans la Sarthe, le groupe Fleury-Michon achète une vingtaine d'hectares pour faire son propre élevage de cochons, géré par trois salariés ; en 2020, la société Chanel se porte acquéreuse de 8,5 hectares dans la plaine de Grasse dans le but de cultiver les fleurs entrant dans la composition de ses parfums ; la société française Aqualande qui appartient à Labeyrie Fine Foods, numéro un du foie gras, du saumon fumé, de la truite et des produits de la mer en France, possède désormais le plus grand parc de l'Hexagone, avec trente-sept fermes piscicoles, réparties dans une dizaine de départements. Etc.

Cherchant obstinément la baisse des coûts de production, les entreprises d'agroalimentaire provoquent une **concentration verticale sans précédent**. "En toile de fond se joue un **affrontement déterminant sur le marché foncier**. Des industriels d'envergure internationale tentent de prendre l'avantage sur les producteurs. Ils se lancent dans l'agriculture pour maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, et plus seulement le maillon commercial".

"Les nouvelles fermes reposent sur le **salariat**. Des ouvriers agricoles dirigés par des **agromangeurs en col blanc** font désormais les travaux des champs. Dans la ferme camarguaise (1 300 ha) d'Euricom premier en Europe pour la transformation et le négoce du riz, les consignes viennent **d'en haut**. Programmations des cultures, matériel, horaires, les décisions sont prises au siège du groupe, situé à plus de 500 kilomètres de la Camargue, en Lombardie, en Italie".

Ces firmes qui progressent dans les campagnes touchent des subsides publics au détriment des fermes. "Le **système européen ne limite pas les regroupements** : plus on possède d'hectares, plus on bénéficie d'aides. La Politique agricole commune (PAC) favorise aujourd'hui l'irruption et la domination d'un modèle agro-industriel avec l'**émergence d'acteurs sans aucun rapport avec les paysans d'hier**".

Au niveau départemental, redistribuer le foncier agricole en faveur des agriculteurs est la mission de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). Aujourd'hui, son efficacité "est amoindrie face à la structuration et au développement des exploitations sous forme sociétaire" qui "exploitent désormais en France près des **deux tiers de la surface agricole utile**". De plus, avec quels moyens agir quand le financement par des **fonds publics** de la Safer tombe de 80 % en 1960... à 2 % depuis 2017 ?

"Pressé par la Cour des comptes, le Parlement français adopte le 23 décembre 2021 la loi qui instaure un contrôle administratif des prises de participation dans le capital de sociétés détenant du foncier agricole afin de lutter contre la concentration excessive des exploitations et l'accaparement des terres agricoles. Mais cette loi autorise de nombreuses dérogations, qui la rendent en partie inefficace. [...] Il manque encore la volonté d'agir contre les grands groupes et une prise de conscience plus large [...]".

"Fait rare, les principales organisations d'agriculteurs partagent la même position : accepter l'intégration toujours plus forte des fermes au complexe industriel signifierait la fin des agriculteurs".



Source image: reporter.net

**La terre est un commun.** 29 janvier 2022. 600 personnes ont repris des terres agricoles accaparées par la spéculation foncière dans le Jura afin d'y installer de jeunes paysans. [lareleveetlapeste.fr](http://lareleveetlapeste.fr)